

L'an deux mil vingt et un, le 4 novembre, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur AUBERT Chrystophe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/10/2021

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15
--

Présents : Mr AUBERT Chrystophe, Maire, Mmes BOISTARD Brigitte, DRANCOURT Marine, GUICHARD Sylvie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, VIRTON Audrey, MM : BIGOT Adrien, GODFROY Tony, LEON Jean-Pierre, MOREIRA José, THIBAULT Michel

Excusés ayant donné procuration : Mmes HERIN Emilie à Mme DRANCOURT Marine, VANNIER Maëva à Mme GUICHARD Sylvie, M. ROUSSEAU Thomas à M. AUBERT Chrystophe.

Secrétaire de séance : Mme DRANCOURT Marine

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Le compte rendu de réunion du 21 septembre est approuvé à la majorité ; (11 pour, 3 contre, 1 abstention)

**Logement « 1 place du 8 mai »** : Il donne son accord pour louer le logement à compter du mois de janvier à Mr Claude DION (9 pour, 6 contre)

**Logement « 4 rue de la gare »** : il donne son accord pour louer le logement à compter du mois de février à Mme FRANCINEAU Caroline et Mr BRIFFAUT Théo (5 pour, 4 contre, 6 abstentions)

**Déclassement de la parcelle B1178** : En raison des travaux situés « 3 rue des écoles » il a été nécessaire de réaliser un nouveau plan de bornage et de division. La parcelle cadastrée B1178 d'une superficie de 112 m<sup>2</sup> environ n'étant plus affectée à l'usage du public depuis 2015, n'ayant fait l'objet d'aucun aménagement nécessaire à une quelconque activité de service public, et n'étant plus accessible au public, un déclassement du domaine public au domaine privé de cette parcelle se justifie. Le conseil municipal donne son accord pour ce déclassement. (unanimité)

**Autorisation de vente de la parcelle B1175** : Le conseil municipal donne son accord pour la vente de la parcelle B1175 restée dans le domaine privé de la commune depuis l'acquisition du bien situé « 3 rue des écoles », au prix de 20 € le m<sup>2</sup> aux riverains intéressés. (unanimité)

**Proposition d'achat du plan d'eau** : Le conseil municipal donne son accord pour la proposition d'achat du plan d'eau situé « Les prés Saint Jean » au prix de 70 000 € en tenant compte des aménagements demandés par la commission « espaces verts » et autorise le maire à entamer les démarches nécessaires à cette vente. (11 pour et 4 contre).

**Questions diverses** : Monsieur José MOREIRA, Mme Audrey VIRTON, Mme Johanna REFOURD font part à Mr le Maire et à l'ensemble du conseil de leur désolidarisation de la liste « Vivons Souvigné autrement ». Monsieur le maire et le conseil municipal en prennent acte.

Le maire,  
Chrystophe AUBERT.